

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 14

Date de la convocation :

4 avril 2015

Date d'affichage :

20 avril 2015

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150413_07

Séance du 13 avril 2015

L'an deux mil quinze, le treize avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nicolas GRFFOND, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Claudine QUATREPOINT) Nelly GIROD (procuration à Jean-Marie GIROD), Jérôme BORNE.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Propositions d'achat de champs (parcelles ZC 3-4 et AD 181) et de forêt (parcelles AH 108-109-110)

M. le Maire fait part de deux propositions de vente de la part de Mme Monique GUYON :

- **parcelles ZC 3-4 et AD 181** : pâturage à Mibois pour 13 000 €. Le conseil municipal décline la proposition.
- **parcelles forestière AH 108-109-110** au prix de 22 000 € aux Monts Beuley. Après discussion et au regard de la contenance de ces parcelles, le conseil municipal, à l'unanimité, fait part de son intérêt et décide de faire une offre au prix de 19 000 €.

M. le Maire est chargé d'informer le notaire et la vendeuse. Pouvoir lui est donné pour signer l'acte et les documents y afférents.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE